



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le douze décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU Président.

PRESENTS : MM FAU- BOUTES- MONTAGNE- MME FADDI - AJCHENBAUM- FRASSIN - MM-MAURIES - GARDELLE -LAROCHE -LENCOU -VIALA -MME BONNASSIEUX- MM DAGUZAN- RAMUSCELLO -VIALA - RICARD -VERHNES -BOUTIE -BAZART- CARAYON- CURETTI- BRESSOLLES- COLOMBIER- AYRAL- BARBERA- MOULET- GALZIN- ALBERT- GAYRAUD - MME VALERO -RABOU-ARMENGAUD- KAZIMIERCZAK

EXCUSES : MM MOLIERES – VANDENDRIESSCHE- CHIHA

PROCURATION : MM NUNES a donné procuration à MM MAURIES MM OURCET a donné procuration à MM BOUTES MM MAZARS a donné procuration à MM CARAYON

N° 2023/165

Objet : EHPAD Résidence La Grèze : travaux allées extérieures - terrasse

Le Président expose :

Vu le décret N ° 2022-1683 du 28 décembre 2022 apportant différentes modifications relatives aux marchés publics tel que la procédure de dispense de publicité et de mise en concurrence pour les marchés inférieurs à 100 000 euros HT.

Vu la délibération concernant le vote de l'EPRD en date du 20 juin 2023

Vu le Conseil de Vie Sociale en date du 27 juin 2023 sur le recueil des souhaits et attentes des résidents et de leurs familles concernant la diminution du risque de chutes et l'amélioration des espaces extérieurs.

Vu le Comité de Direction qui s'est tenu à l'EHPAD le 11 juin 2023 pour procéder à l'analyse des devis, vu le bureau qui s'est réuni le 19 septembre 2023 pour le choix. Le choix pour les terrasses s'est porté sur l'entreprise LM CONCEPTION, 5 chemin de la Bracadelle- 81 100 Burlats-pour un montant de 19 637.20 euros HT, le choix du devis concernant l'engazonnement et la création des allées s'est porté sur MERIC, 8 rue des Rosiers 81 440 Puycalvel pour un montant de 8443 euros HT.

Le Conseil après en avoir délibéré, a approuvé à la majorité : (2 contres GARDELLE – LAROCHE)

- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget de la Résidence La Grèze et ont été voté lors de la présentation de l'EPRD le 20 juin 2023
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU

Le secrétaire de séance,
Christian MONTAGNE



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Christian Montagne".